



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX SOUTIENS LE DÉVELOPPEMENT D'UN FLEURON DE L'ÉCOTOURISME QUÉBÉCOIS

Baie-Saint-Paul, le 13 septembre 2023 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde une aide financière non remboursable d'un montant total de 64 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Sentiers Québec-Charlevoix

Sentiers Québec-Charlevoix désire augmenter sa capacité d'accueil et améliorer la qualité des infrastructures d'hébergement associées à l'offre de randonnée sur La Traversée de Charlevoix et le sentier l'Orignac. Le projet d'investissement de 780 000 \$ prévoit la rénovation et la transition énergétique des chalets et refuges existants ainsi que la construction de deux nouveaux refuges et l'aménagement de sites de camping. Sentiers Québec-Charlevoix contribue grandement à l'offre de récréotourisme durable dans la région et par ce projet, l'organisation poursuit son engagement à offrir aux touristes d'aventure et de plein air une expérience diversifiée et respectueuse de l'environnement dans les majestueuses montagnes de Charlevoix.

La MRC de Charlevoix est heureuse d'octroyer une contribution financière non remboursable de 64 000 \$ via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) au projet.

« La réputation des Sentiers Québec-Charlevoix n'est plus à faire et je suis ravi de constater que leur popularité ne cesse d'augmenter. Vu les attraits évidents que ces sentiers présentent, notre gouvernement considère qu'il est primordial de soutenir la création d'aménagements appropriés dans ces zones d'une valeur écologique et touristique inestimable. Je suis convaincu que les rénovations et ajouts prévus permettront de rendre l'expérience des visiteurs encore plus agréable, tout en favorisant la préservation du patrimoine naturel autour des sentiers. », a affirmé le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien.

« C'est une bonne nouvelle pour la région et pour les amoureux de randonnée qui pourront désormais compter sur des infrastructures adaptées à leurs besoins et au goût du jour. Ainsi, un plus grand nombre de randonneurs pourront partir à la découverte de la nature sauvage de la belle région de Charlevoix. Je suis persuadée qu'ils auront droit à une expérience inoubliable à travers ces sentiers majestueux, » ajoute Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

« À travers l'investissement dans des infrastructures durables, Sentiers Québec-Charlevoix élève l'expérience du récréotourisme en harmonie avec la nature. Nous sommes fiers de supporter l'organisation qui contribue

à la bonification de l'offre, tant pour les touristes que pour les gens de la région », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Pierre Tremblay.

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

– 30 –

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khorvath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002